

Participez à la dernière ligne droite du SCoT

Le 27 juin 2024, le conseil de la Métropole a acté l'arrêt du projet de SCoT. Ce document de planification essentiel définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire métropolitain pour les 20 prochaines années. Avant son approbation officielle, les habitants sont invités à donner leur avis sur ce projet et à participer à l'enquête publique, qui se déroulera du 5 novembre au 11 décembre 2024.

Initié en 2016, le SCoT, pour Schéma de cohérence territoriale, propose une vision de l'organisation du territoire métropolitain à l'horizon 2040. Ce projet est le fruit d'un travail de co-construction avec toutes les parties prenantes : les 92 communes du territoire, les vice-présidents de la Métropole, l'ensemble des partenaires et bien évidemment la population. Cette démarche touche à son terme !

Donnez votre avis

Lors du conseil métropolitain du 27 juin 2024, les élus ont voté « l'arrêt » du projet, c'est-à-dire la dernière étape avant son approbation. Une ultime période de consultations officielles a alors été engagée. Les personnes publiques associées à la démarche (État, chambres consulaires, communes...) ont été sollicitées pour apporter un avis sur le projet. C'est maintenant au tour des habitants d'émettre des observations et des propositions sur les dispositions de ce document de planification.

Comment contribuer ?

Du 5 novembre au 11 décembre 2024, dans le cadre d'une enquête publique, les habitants pourront s'exprimer sur ce projet. Cette concertation sera conduite par une commission d'enquête, indépendante et impartiale.

Les observations et propositions pourront être formulées sur des registres, dans 20 communes de la Métropole, mais aussi en ligne sur un registre numérique*, ainsi que par courrier et par mail (toutes les modalités sont détaillées sur le registre numérique).

Les élus de la Métropole analyseront ensuite les contributions et avis reçus ainsi que les conclusions de la commission d'enquête. Ils décideront alors des évolutions à apporter au document.

* registre-numerique.fr/enquetepublique-scot-amp

Des engagements forts

Le SCoT, qui met en cohérence l'ensemble des documents stratégiques de la Métropole, s'appuie sur de grandes ambitions. Le premier engagement de cette stratégie porte sur la volonté de répondre de manière adaptée aux défis climatiques. Le SCoT va ainsi plus loin dans la protection de l'environnement que la réglementation ne l'y oblige.

Ce projet concilie également de grandes ambitions économiques, résidentielles, d'infrastructures avec la nécessité de fixer une trajectoire de diminution de la consommation d'espace pour préserver au mieux notre environnement exceptionnel.

Parmi les autres enjeux essentiels qui structurent le SCoT, on peut citer :

- Produire des logements, des emplois et conforter les filières économiques afin de renforcer le rayonnement international de la Métropole.
- Adapter l'offre de logements, de services, de commerces et d'équipements de proximité au plus près des besoins des habitants.
- Préserver le littoral, en encadrant le développement urbain et conforter la vocation portuaire métropolitaine.